

conséquence est sûr de mériter le ciel en vous égorgeant

Puisse tous les hommes se souvenir qu'ils s'effacent

aut faire honorer que nous nous aidions mutuellement à
é et ne la venger de l'aveu d'une vie pénible et passagère

peut alléguer
le leurs maris,
re en même tem

TOLERANCE

Élisabeth d'Angleterre, l'homme de de

it révolter prouvé
vait au

LE COMBAT des Lumières

la boue de ce monde,
is d'un certain métal peuvent faire des dupes ou des h

resse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mo
LE MAL est venu de cette idée qu'il faut venger la Divinité.
Mais il faut faire honorer la Divinité et ne la venger jamais



Puisse tous les hommes

Sapere aude ! ai
propre entendeme

les atomes s

é d'esprit
t pas la

lorsqu'il envoya ses soldats pour su
de t'adorer dans un jargon er dans son Église, ne les

s dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'au
équence est sûr de mériter le ciel en vous le courage de r

us aidions mutuellement à supporter nettant dans les
en une supériorité capable qui ne soit pas la

Tolérance : le combat des Lumières

En janvier 2015, le château de Versailles a sorti de ses réserves le portrait par Largillière non d'un roi ou d'une princesse, mais d'un bourgeois. Vêtu avec élégance – gilet de brocard, dentelles au cou et aux poignets, la veste, ornée de nombreux boutons –, l'homme n'est autre que Voltaire. Le tableau, célèbre, orne des couvertures de livres et figure dans des manuels scolaires. Il a été exposé dans une pièce qui s'appelle – certains y verront une ironie du sort – la salle du Pape. Une simple phrase et une citation accompagnent le tableau : « Hommage aux victimes des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, *Qu'est-ce que la tolérance, c'est l'apanage de l'humanité.* Voltaire. »

L'ancien historiographe royal, pourfendeur des extrémistes politiques et religieux, se trouve ainsi au cœur de l'ancienne résidence des monarques absolus, brandi comme une figure du rassemblement et de l'ouverture. Mais Voltaire est aussi apparu sans fioritures, sous forme d'un simple portrait photocopié, collé dans Paris, sur les arbres, les murs et le mobilier urbain, appelé à la rescousse par des citoyens ordinaires sous le choc des événements. Un dessin de Plantu, à la une du *Monde*, au lendemain du rassemblement républicain du 11 janvier, montrait le cortège empruntant le boulevard Voltaire, salué, du haut d'un nuage, par les victimes brandissant des crayons, alors que, dans les flammes des Enfers, les assassins munis d'armes de guerre s'interrogeaient : « C'est qui Voltaire ? »

Imprimés à tour de bras, exposés sur les tables des librairies, à côté des nouveautés, les exemplaires du *Traité sur la tolérance* se vendent comme des petits pains. Pourquoi cet ouvrage de circonstance, composé pour dénoncer une erreur judiciaire monstrueuse de 1762, qui a vu la condamnation à mort de Jean Calas, un père de famille innocent, victime des rumeurs de fanatiques, pourquoi ce texte fait-il mouche aujourd'hui ? Parce qu'au-delà de défendre une cause précise, Voltaire a su composer un plaidoyer universel pour la tolérance, ce grand combat de ce qu'on appelle le « siècle des Lumières ».

Voltaire, emblème de la conscience engagée, est ainsi promu au rôle de délégué d'une France qui, dans le souvenir de 1789, se revendique comme patrie des droits de l'homme et donc défenseur des libertés, dont la liberté d'expression au premier chef, que nous tenons pour un acquis, mais pour laquelle, nous avons dû le reconnaître avec effroi, l'on peut encore être abattu à Paris au XXI^e siècle.

En période de crise, alors que nos valeurs sont menacées, nous pouvons nous tourner vers une littérature qui n'a rien perdu de sa pertinence, une

littérature vieille – ou jeune – de plus de deux cents ans : elle offre des explications, des réponses ou tout simplement matière à réflexion en des temps troublés et endeuillés où l'équilibre de la nation est ébranlé. Pour rendre hommage aux hommes et femmes qui, au temps des Lumières, se sont battus dans leurs écrits, leurs discours et parfois leurs actions pour faire cesser les discriminations et les intolérances de tous ordres, les membres de la Société Française d'Étude du XVIII^e Siècle, chercheurs et universitaires de tous horizons et de toutes sensibilités, ont souhaité, dans un bel élan collectif, réunir un ensemble de textes, à la portée de tous, qui offrent, dans une variété éblouissante, des éclairages sur des combats menés, des aspirations à l'égalité, des revendications de libertés.

Nous ne pouvons qu'être frappés de la force des paroles, de la justesse des remarques et idées formulées au « Siècle de Voltaire » et qui se révèlent encore d'une brûlante actualité. Philosophes et penseurs ont dénoncé des horreurs, mis en évidence des injustices, appelé de leurs vœux un monde meilleur, un monde qui reconnaisse à chacun sa place dans son individualité, tout en œuvrant pour le bien commun dans une lutte contre toutes les discriminations dont l'esprit se retrouve dans deux des articles de la *Déclaration des droits de l'homme* de 1789 :

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

La République des Lettres, telle qu'auraient pu la concevoir l'un ou l'autre de la quarantaine d'auteurs représentés ici par des extraits et citations, est peut-être une utopie d'intellectuels. Vivre dans un pays où chacun peut, dans le respect de l'autre et de la loi, librement exprimer ses opinions, les publier, les diffuser, ne doit pas l'être : c'est pour chacun d'entre nous une réalité à défendre au quotidien par tous les moyens démocratiques. En dignes héritiers des écrivains des Lumières, sachons être à la hauteur, comme citoyens, de la société à laquelle nous aspirons, voilà peut-être la leçon à tirer des textes qui suivent, le feu qu'il nous faut entretenir, le legs précieux qu'il nous revient de transmettre aux générations futures.

Catriona Seth
Présidente de la Société Française d'Étude du XVIII^e Siècle

Prière à Dieu

▶ *En 1762, le protestant Jean Calas est accusé d'avoir assassiné son fils qui aurait voulu se convertir au catholicisme. Malgré l'absence de preuves, il est exécuté. Rapidement convaincu de l'innocence du condamné, Voltaire s'indigne et prend l'affaire en main. Il compose le Traité sur la tolérance qui se clôt par cette prière à Dieu.*

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps : s'il est permis de de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous hair, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil ; que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire ; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau ; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominent sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde, et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent grandeur et richesse, et que les autres les voient sans envie : car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Voltaire, *Traité sur la tolérance*, 1763

De l'esclavage des Nègres

► *L'arme préférée des philosophes des Lumières, c'est l'ironie pour ridiculiser l'adversaire. Comment démonter le bien-fondé de l'esclavage ? en feignant de le défendre... Démonstration de Montesquieu.*

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une manière plus marquée.

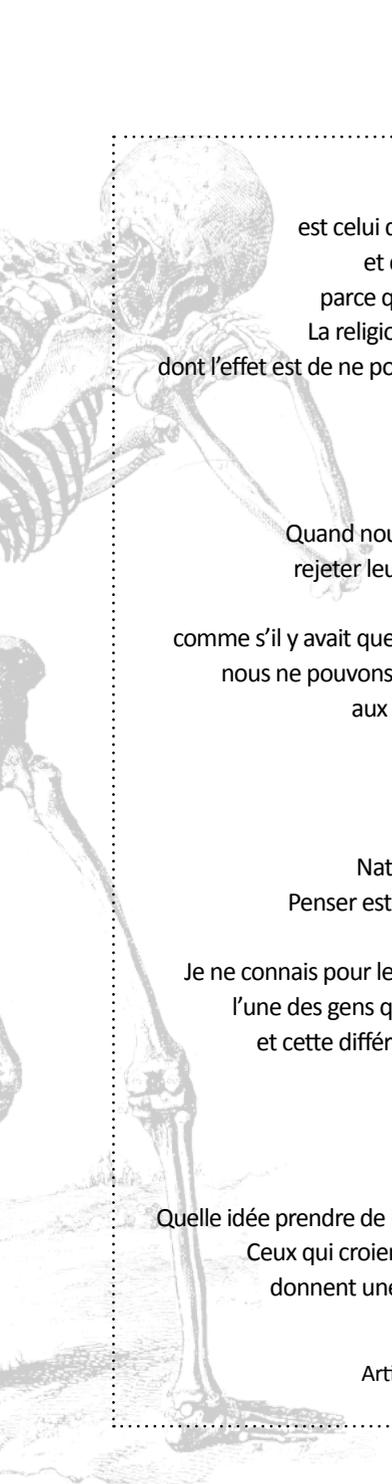
On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes ; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

Des petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?

Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, 1748



L'intolérant ou le persécuteur,
est celui qui oublie qu'un homme est son semblable,
et qui le traite comme une bête cruelle,
parce qu'il a une opinion différente de la sienne.
La religion sert de prétexte à cette injuste tyrannie,
dont l'effet est de ne pouvoir souffrir une façon de penser différente de la sienne

Jaucourt

Quand nous voyons quelques-uns de nos compatriotes
rejeter leur langage naturel, et affecter de n'employer
que des phrases de la Bible,
comme s'il y avait quelque sainteté attachée à ces façons de parler orientales,
nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'ils se sont laissés aller
aux illusions d'une imagination échauffée.

William Warburton

Naturellement l'homme ne pense guère.
Penser est un art qu'il apprend comme tous les autres,
et même plus difficilement.
Je ne connais pour les deux sexes que deux classes réellement distinguées :
l'une des gens qui pensent, l'autre des gens qui ne pensent point ;
et cette différence vient presque uniquement de l'éducation.

Rousseau

Quelle idée prendre de l'humanité et de la religion des partisans de l'intolérance ?
Ceux qui croient que la violence peut ébranler la foi des autres,
donnent une opinion bien méprisable de leurs sentiments
et de leur propre constance.

Article « Réfugiés », non signé, *Encyclopédie*

À la porte des Cieux



En 1799, La Guerre des Dieux fait scandale. L'auteur, Parny, poète déjà célèbre avant la Révolution, imagine une lutte entre les Dieux gréco-latins, épaulés par les scandinaves, et les personnages saints de l'histoire du christianisme. Le poème prône la tolérance comme dans cet extrait dans lequel un musulman, un juif, un quaker (ici « quakre »), un luthérien, un catholique et un agnostique arrivent au Paradis.

Abandonnant la terrestre demeure,
Un jour, dit-on, six hommes vertueux,
Morts à la fois, vinrent à la même heure
Se présenter à la porte des Cieux.
L'ange paraît, demande à chacun d'eux
Quel est son culte ; et le plus vieux s'approche,
Disant : Tu vois un bon mahométan.

L'ANGE

Entre, mon cher, et tournant vers la gauche,
Tu trouveras le quartier musulman.

LE SECOND

Moi, je suis juif.

L'ANGE

Entre, et cherche une place
Parmi les juifs. Toi, qui fais la grimace
À cet Hébreu, qu'es-tu ?

LE TROISIÈME

Luthérien.

L'ANGE

Soit ; entre, et va, sans t'étonner de rien,
T'asseoir au temple où s'assemblent tes frères.

LE QUATRIÈME

Quakre.

L'ANGE.

Eh bien, entre, et garde ton chapeau.

Dans ce bosquet les quakres sédentaires
Forment un club, on y fume.

LE QUAKRE.

Bravo.

LE CINQUIÈME

J'ai le bonheur d'être bon catholique
Et, comme tel, je suis un peu surpris
De voir un juif, un Turc, en paradis.

L'ANGE

Entre, et rejoins les tiens sous ce portique.
Venons à toi, quelle religion
As-tu suivie ?

LE SIXIÈME

Aucune.

L'ANGE

Aucune ?

LE SIXIÈME

Non.

L'ANGE

Mais cependant quelle fut ta croyance ?

LE SIXIÈME.

L'âme immortelle, un Dieu qui récompense,
Et qui punit ; rien de plus.

L'ANGE.

En ce cas,
Entre et choisis ta place où tu voudras.

Parny, La Guerre des Dieux, 1799.

Ces monstres et leurs semblables

► José Cadalso y Vázquez de Andrade (1741-1782), homme de lettres et militaire espagnol, est l'auteur de nombreux écrits poétiques, dramatiques et philosophiques. Il a écrit un texte épistolaire adressé aux Français, probablement son premier texte écrit, publié anonymement, où il défend l'honneur des Espagnols donnant des exemples de fanatiques français pour conclure ainsi

Ce furent des Espagnols qui... ? Non. Ces monstres et leurs semblables ne sont ni français ni espagnols, mais une nation de barbares appelés fanatiques, et c'est une calomnie indigne d'une plume noble que d'accuser toute une nation des excès de quelques hommes, car il y a toujours eu de ces hommes-là partout, dans certains siècles plus que dans d'autres, selon que règnent l'ignorance ou les lumières.

José Cadalso y Vázquez de Andrade,
Défense de la nation espagnole contre la lettre persane LXXVIII de Montesquieu

Liberté de la presse

► Rétif de La Bretonne compose, sous le nom générique de Juvénales quelques textes qui fustigent les mœurs et les institutions. Il en consacre une à la nécessaire liberté de la presse qu'il envisage sous plusieurs angles. Dans cet extrait il défend ce qu'on appelle aujourd'hui le journalisme d'investigation qui prend pourtant parfois sous la Révolution des allures de délation violente et il veut ouvrir le plus largement possible le débat public.

Soyez bien persuadés, législateurs français, qu'en restreignant la liberté de la presse, les honnêtes citoyens n'y gagneront rien ; les scélérats en profiteront. Ce sont eux qu'on attaque, et ce seront eux qui emploieront avec fureur la rigueur de vos lois pour se défendre. Pour éviter que sur cent, sur mille, on attaque un innocent, vous procurez la sécurité à mille coupables qu'il est utile au public de démasquer. Au lieu de restreindre la loi de la liberté pressière, il faut l'étendre ; il faut inviter les citoyens à en user. Libre à l'attaqué de se justifier par la même voie et par toutes les attestations nécessaires.

Il est donc clair que les avantages comparés aux désavantages, c'est la liberté entière, absolue, sans restriction, de la presse qu'il faut maintenir : 1° parce qu'il est très utile, nécessaire même, de faire trembler les coquins en les démasquant. 2° Parce que l'atteinte portée à la réputation d'un honnête homme, par la calomnie imprimée, est facile à repousser : si elle est dans un journal, le journaliste sera obligé d'insérer la justification aussitôt envoyée ; si elle est par affiche, le calomnié répondra de même, aux dépens de son accusateur ; car l'imprimeur sera toujours obligé d'imprimer la seconde et sur le champ. [...] 5°. Il faut surtout considérer qu'avec la liberté indéfinie de la presse, aucun gouvernant, aucun administrateur, aucun fonctionnaire public ne pourront jamais malverser dans leurs places, car tout homme pourra exposer ce qu'il a découvert sur leur moralité ; sauf à eux de se justifier victorieusement et de couvrir ainsi du mépris public leur dénigreur. Si au contraire la turpitude de l'homme public était démontrée, quel avantage ne serait-ce pas, pour la chose publique qui par là ne serait plus livrée à la gestion d'un mauvais administrateur, et se trouverait préservée de l'impudence de ses pareils intimidés ! Je le répète : la liberté absolue de la presse est la sauvegarde du bonheur public, fût-elle accompagnée de tous ses abus ; aucun malhonnête homme n'oserait se proposer pour entrer en place ou n'aurait l'impudence d'y rester. [...]

Quel danger y aurait-il de laisser au journaliste la liberté d'écrire aujourd'hui tout ce qu'il voudra, en l'obligeant à rétracter humblement, dès le lendemain, toutes les faussetés qu'il aurait avancées la veille, sous peine de quinze jours de cachot au pain et à l'eau, et de plus grande peine en cas de persévérance, jusqu'à la mort inclusivement ?

Rétif de La Bretonne,
IX^e Juvénale. Fausse immoralité de la liberté de la presse, 1796